

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 4461 Société : R.F.M.



28/05/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/05/2022				
				BOTOX 100U BOTRICHARD Hélène Néphrologie Chu Ibn Rochd Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ALIAAF BAYT AL FATH Res. Bayt Al Fath Quartier Beausite Ain Sebaa Casablanca Tél: 05 22 34 47 53 Fax: 05 22 66 24 62 E-mail: aliaaf@yahoo.com	20/05/2022	10.20,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

Montant détaillé des Honoraires





IBN ROCHD
Casablanca
الدار البيضاء
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

Centre Hospitalier Universitaire

Hôpital Ibn Rochd

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubir bno al aquam roches

noires casablanca

INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

المملكة المغربية
وزارة الصحة
المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



مستشفى بدون تدخين
التدخين يقتل

Casablanca, le : 20/05/2022

ORDONNANCE

Docteur :

ame HLILA HAKIMA

22,80 x 3

① - Octenacyl 5 mg

50,70 x 3

② - Cardenshel 2,5 mg

27,70 x 3

③ - Cardo Aspirine 100 mg

82,10 x 6

④ - Inxiem 1 comp

14,10 x 4

⑤ - Doleprane 1000 mg comp

15,30 x 3

⑥ - Vitamine C 1000 Sans sucre

40,90 x 3

⑦ - Acide BAYT AL FATH
Ain Sebaa Casablanca
Tél: 05 22 34 47 53 Fax: 05 22 34 47 53
E-mail: bayt@baytal-fath.com

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

Cpr GR

20 mg

Boîte 14

64015DMP/21NRQ

P.P.V.: 82,10 DH

6 " 118001 020591

6 "

1020,80

Dr. RICHARD Helem
Néphrologie
chu Iba 209483

1, Quartier des Hôpitaux, Casablanca 20100 - Tél: 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30 / 05 22 48 30 30
richardhelem@chu-iba.ma

Pharmacie BAYT AL FATH - Casablanca



Aliaa FASSI FIHRI

0522344753

RESIDENCE BAYT AL FATH N°6 AIN SEBAA , CASABLANCA

Facture N° 20220523-254

Date de vente : 20/05/2022

Médecin traitant :

MME HLILA HAKIMA

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
ZINASKIN CO 45MG B20 COMP EFER	3	40,90	TVA (7.00%)	122,70
VITA C CO 1000 SANS SUCRE B10 COMP EFER	3	15,30	TVA (7.00%)	45,90
DOLIPRANE CO 1000MG B10 COMP	4	14,00	TVA (7.00%)	56,00
INEXIUM CO 20MG B14 COMP MR	6	82,10	TVA (7.00%)	492,60
CARDIOASPIRINE CO 100MG B30 COMP	3	27,70	Exonéré (0.00%)	83,10
CARDENSIEL CO 2.5MG B30 COMP	3	50,70	Exonéré (0.00%)	152,10
CORTANCYL CO 5MG B30 COMP	3	22,80	Exonéré (0.00%)	68,40

Total HT	973,88 DHS
TVA	46,92 DHS
Total	1 020,80 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : mille vingt DHS et quatre-vingts centimes

البيانات التفصيلية
PHARMACIE BAYT AL FATH
N°6/22 Bayt Al Fath Quartier Beausite
Ain Sebaa Casablanca
Tél: 0522.44.753 Fax: 0522.56.24.62
E-mail: baytf@yahoo.com